



BILLOM COMMUNAUTE

# Aménagement d'un *itinéraire cyclable* entre Billom et Cournon d'Auvergne

Prédiagnostic écologique

---

Juillet 2026

Votre interlocuteur :

**Benoît CAPPEAU**

Ecologue

06 25 96 66 32

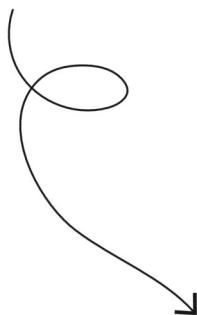
[b.cappeau@inddigo.com](mailto:b.cappeau@inddigo.com)



[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)

[in LinkedIn](#)

[YouTube](#)



## Rédacteurs

**Benoît CAPPEAU**

Ecologue

06 25 96 66 32

[b.cappeau@inddigo.com](mailto:b.cappeau@inddigo.com)

**Claire ALDEBERT**

Consultante environnement

06 26 74 27 22

[c.aldebert@inddigo.com](mailto:c.aldebert@inddigo.com)

*Tout droit de reproduction et représentation sont réservés et la propriété exclusive d'Inddigo SAS, y compris les textes et les représentations iconographiques, photographiques. L'utilisation, la reproduction, la transmission, modification, rediffusion ou vente de toutes les informations reproduites sur ce document (articles, photos et logos compris) ou partie de ce document (texte y compris) sur un support quel qu'il soit, ou encore la diffusion sur un site internet par le biais d'un groupe de discussion, forum ou autre système ou réseau informatique que ce soit, et ce dans le cadre d'une utilisation à caractère commercial ou non lucratif, sont formellement interdites sans l'autorisation préalable et écrite de la société Inddigo SAS.*

*Nous sommes garantis par notre contrat d'assurance pour les réclamations qui pourraient être faites à la suite de nos travaux et interventions. Notre contrat nous garantit automatiquement pour des opérations de constructions dont le coût prévisionnel HT (Travaux TCE et honoraires compris) ne dépasse pas 15 M€ HT pour les Ouvrages Soumis à obligation d'assurance, et 7 M€ HT pour les Ouvrages Non Soumis à obligation d'assurance. Au-delà, nous prévenir au préalable pour que nous signalions le chantier à notre assureur afin que vous soyez sûr de bénéficier de toutes les garanties. Les garanties sont acquises sous réserves que les ouvrages et équipements fassent l'objet de la maintenance et du suivi nécessaires. Sont également exclues des garanties les conséquences de l'usage anormal des ouvrages et équipements. En acceptant les termes du présent contrat, vous confirmez renoncer à recourir contre nous au-delà des montants de garantie de notre contrat d'assurance.*

# Sommaire

|                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Partie 1 : Présentation du projet .....</b>                                                          | <b>3</b>  |
| 1.1 Contexte et enjeux .....                                                                            | 3         |
| 1.2 Auteurs de l'étude .....                                                                            | 3         |
| 1.3 Caractéristiques techniques du projet .....                                                         | 3         |
| <b>Partie 2 : Contexte écologique et réglementaire .....</b>                                            | <b>4</b>  |
| 2.1 Délimitation des aires d'études .....                                                               | 4         |
| 2.2 Sources utilisées .....                                                                             | 6         |
| 2.3 Analyse bibliographique.....                                                                        | 7         |
| 2.3.1 Périmètres d'inventaires et de protection .....                                                   | 7         |
| 2.3.2 Plans Nationaux d'Action .....                                                                    | 11        |
| 2.3.3 Zones humides.....                                                                                | 12        |
| <b>Partie 3 : Inventaires de terrain .....</b>                                                          | <b>14</b> |
| 3.1 Calendrier et conditions de prospections .....                                                      | 14        |
| 3.2 Méthodologie des inventaires .....                                                                  | 14        |
| 3.3 Résultats d'inventaires et des données collectées .....                                             | 15        |
| 3.3.1 Habitats naturels .....                                                                           | 15        |
| 3.3.2 Faune et éléments fonctionnels recensés .....                                                     | 18        |
| 3.3.3 Espèces exotiques envahissantes .....                                                             | 20        |
| 3.4 Synthèse des enjeux par tronçon .....                                                               | 21        |
| <b>Partie 4 : Evaluation succincte des impacts potentiels du projet sur les enjeux identifiés .....</b> | <b>23</b> |
| <b>Partie 5 : Préconisations au regard du projet.....</b>                                               | <b>24</b> |
| 5.1 Préconisations générales .....                                                                      | 24        |
| 5.2 Préservation des arbres à enjeux .....                                                              | 24        |
| 5.3 Préservation des haies et autres éléments fonctionnels .....                                        | 24        |
| 5.4 Préservation des milieux humides .....                                                              | 24        |
| 5.5 Espèces Végétales Exotiques Envahissantes.....                                                      | 25        |

# Partie 1 : Présentation du projet

---

## 1.1 Contexte et enjeux

La communauté de commune de Billom Communauté porte un projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable de 12,5 km reliant les communes de Cournon d'Auvergne à Billom, en passant par Pérignat-sur-Allier et à proximité du hameau de Tinlhat.

Les phases de faisabilité et d'avant-projet ont été réalisées, et à la suite de plusieurs échanges avec la DDT, il est nécessaire de réaliser une étude cas par cas.

Dans ce contexte, une note environnementale est réalisée afin d'accompagner et renforcer le formulaire cas par cas à destination de l'autorité environnementale.

## 1.2 Auteurs de l'étude

| Entité         | Nom             | Qualité                   | Courriel               |
|----------------|-----------------|---------------------------|------------------------|
| <b>Inddigo</b> | Benoît CAPPEAU  | Ecologue                  | b.cappeau@inddigo.com  |
| <b>Inddigo</b> | Claire ALDEBERT | Consultante environnement | c.aldebert@inddigo.com |

## 1.3 Caractéristiques techniques du projet

Le projet consiste à aménager un itinéraire cyclable entre Billom et Cournon d'Auvergne (63).

L'objectif de cet itinéraire est de :

- Relier Cournon-d'Auvergne à Pérignat-sur-Allier via une liaison à vocation utilitaire et à vocation de loisirs (en lien avec la « via Allier ») ;
- Relier Pérignat-sur-Allier à Tinlhat via une liaison de loisir et touristique pour les familles et les cyclistes itinérants ;
- Relier Tinlhat à Billom via une liaison à vocation de loisir et utilitaire.

Au-delà de cet objectif de faciliter les trajets entre villages sur un petit territoire, la création de cet itinéraire cyclable a pour but de dynamiser la vie locale et d'améliorer la qualité environnementale locale en limitant le transport par véhicule.

La nature des travaux consiste à reprofiler des voies existantes.

La phase travaux comprend les étapes classiques de réalisation d'un itinéraire cyclable :

- installations de chantier ;
- travaux préparatoires de décaissement et de rabotage ;
- travaux de reprofilage de voirie.

Les revêtements mis en place sur la quasi-totalité de l'itinéraire cyclable sont perméables : seulement 350 m sur les 12,5 km seront imperméabilisés.

Les travaux sont prévus d'avril 2027 à fin 2028.

# Partie 2 : Contexte écologique et réglementaire

---

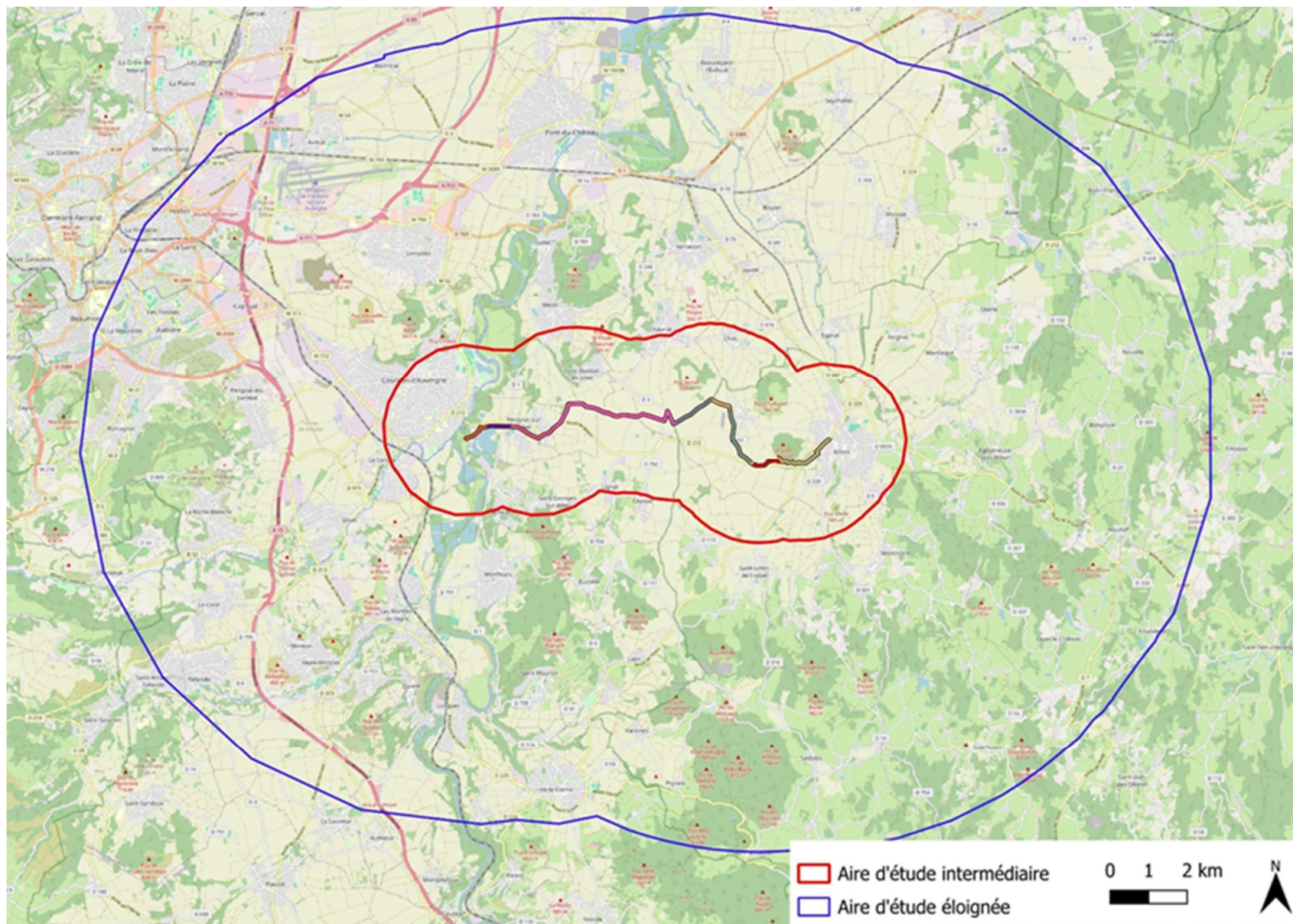
## 2.1 Délimitation des aires d'études

Trois périmètres d'études ont été utilisés afin de réaliser le prédiagnostic :

- **Zone d'étude** : Elle correspond à l'emprise susceptible d'être directement impactée par le projet. Cette zone fait l'objet d'expertises de terrain menées par un écologue. Elle a été définie comme un fuseau de 20 m de part et d'autre de l'itinéraire projeté.
- **Aire d'étude intermédiaire** : Cette aire constitue le périmètre principal de la recherche bibliographique. Elle doit permettre d'appréhender l'ensemble des impacts potentiels du projet. Elle a ainsi été délimitée de manière à intégrer les différents secteurs susceptibles d'être concernés par les travaux. Une zone tampon de 2 km a été retenue pour le recensement des zonages environnementaux, afin d'identifier les milieux naturels pouvant présenter des sensibilités particulières.
- **Aire d'étude éloignée** : Cette aire vise à intégrer les zonages plus distants, susceptibles d'entretenir des interactions avec la zone d'étude. Elle concerne notamment les sites Natura 2000 et les Plans Nationaux d'Action (PNA), susceptibles d'abriter des espèces à large domaine vital. Elle a été définie par un rayon de 10 km autour de l'itinéraire.

Par ailleurs, afin de faciliter l'analyse et la présentation des résultats, l'itinéraire a été découpé en **9 tronçons**. Ce découpage a été réalisé sur la base des principales caractéristiques environnementales identifiées lors de l'étude bibliographique, notamment la répartition des zonages naturels d'intérêt et des sensibilités écologiques présentes le long du linéaire. Deux tronçons ont été rassemblés en un seul, il s'agit des tronçons 2 et 3 qui forment le tronçon 2/3.

La carte suivante permet de localiser les différents périmètres d'études.



Carte 1 : Délimitation des aires d'études

## 2.2 Sources utilisées

La bibliographie permet d'avoir une vue d'ensemble des différents périmètres d'inventaire et de protection situés au niveau de la zone d'étude ou aux alentours. Les informations recueillies servent ensuite de base afin d'orienter les prospections de terrain et d'identifier les éventuelles sensibilités de la zone d'étude, au regard des travaux réalisés.

Afin de recueillir ces informations, un ensemble de ressources bibliographiques a été consulté. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Ressources bibliographiques consultées

| Structure                                        | Type de contact | Informations recueillies                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) | Site internet   | Données sur les différents périmètres d'inventaire et de protection de la zone d'étude                                                     |
| DREAL Auvergne Rhône-Alpes                       | Site internet   | Données sur les zones humides<br>Données sur les Plans Nationaux d'Action<br>Données sur le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) |
| Biodiv'AURA                                      | Site internet   | Données Faune & Flore                                                                                                                      |

## 2.3 Analyse bibliographique

### 2.3.1 Périmètres d'inventaires et de protection

#### 2.3.1.1 Zones protégées foncièrement

Aucune zone protégée foncièrement ne se situe dans l'aire d'étude intermédiaire (2 km).

#### 2.3.1.2 Zones protégées contractuellement

##### ● Zones Natura 2000

Le réseau Natura 2000, est un dispositif européen de protection de l'environnement, constitué d'un ensemble de sites terrestres et marins. Son objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique des espèces et des habitats sur le territoire de l'Union Européenne dans une logique de développement durable.

Ce réseau s'appuie sur deux directives européennes :

- La directive « Oiseaux », qui impose à chaque État de désigner des Zones de protection spéciale (ZPS) correspondant aux espaces fréquentés par les espèces d'oiseaux nécessitant une protection particulière. Ces espèces sont listées dans les annexes de la directive ;
- La directive « Habitats », qui crée des Zones spéciales de conservation (ZSC) au sein desquelles des espèces (flore et faune autre que les oiseaux) et des habitats naturels (milieux à forte richesse en biodiversité) nécessitent une protection particulière à l'échelle de l'Union européenne. Ces espèces et habitats d'intérêt communautaire sont listés dans les annexes de cette directive.

L'aire d'étude éloignée comprend 2 ZSC.

Tableau 2 : Réseau Natura 2000 dans l'aire d'étude éloignée

| Nom et identifiant du site                   | Distance et localisation                                     | Intérêt écologique et description                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Zones Spéciales de Conservation</b>       |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>FR8301048<br/>Puy de Pileyre-Turluron</b> | Site du Gros Turluron à environ 55 m au nord de l'itinéraire | Il s'agit de deux puys volcaniques émergeant de la plaine de Limagne à plus de 100 m. L'intérêt écologique principal de ce site réside dans la variété des pentes et des expositions, à l'origine d'une mosaïque complexe de milieux : pelouses sur dalles rocheuses, pelouses calcicoles, landes, forêts, ...                                 |
| <b>FR8301038<br/>Val d'Allier - Alagnon</b>  | Environ 100 m à l'ouest de l'itinéraire                      | Ce site correspond au corridor fluvial de la rivière Allier. Son intérêt écologique principal réside dans la présence d'un cortège de milieux alluviaux liés à la dynamique fluviale active de la rivière, avec notamment des forêts alluviales à bois tendres et à bois durs, des habitats du lit mineur mais aussi des prés salés localisés. |

### ● Parcs Naturels Régionaux

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont créés à l'initiative des régions, au regard de l'intérêt particulier que présentent les paysages et le patrimoine naturel et culturel sur leur périmètre.

Chaque PNR est géré par un syndicat mixte chargé de l'aménagement et de la gestion du parc. Il fait l'objet d'une charte, qui constitue le projet du parc naturel régional.

L'aire d'étude intermédiaire (2 km) comprend un Parc Naturel Régional.

Tableau 3 : Parc Naturel Régional dans l'aire d'étude intermédiaire

| Nom du site     | Surface du site | Distance et localisation              | Intérêts écologiques principaux                                                                                                                                                  |
|-----------------|-----------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Livradois-Foréz | 335743 ha       | Recoupe la partie est de l'itinéraire | Ce PNR se caractérise par sa diversité écologique, incluant des tourbières, des landes montagnardes, des forêts alluviales, des prairies naturelles, et de nombreux cours d'eau. |

### 2.3.1.3 Eléments de connaissance et d'inventaire du patrimoine naturel

#### ● Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Le programme ZNIEFF a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de se doter d'un outil de connaissance permanente, aussi exhaustive que possible, des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacées (on parle alors d'espèces et d'habitats déterminants ZNIEFF). Ce classement n'a pas de caractère réglementaire.

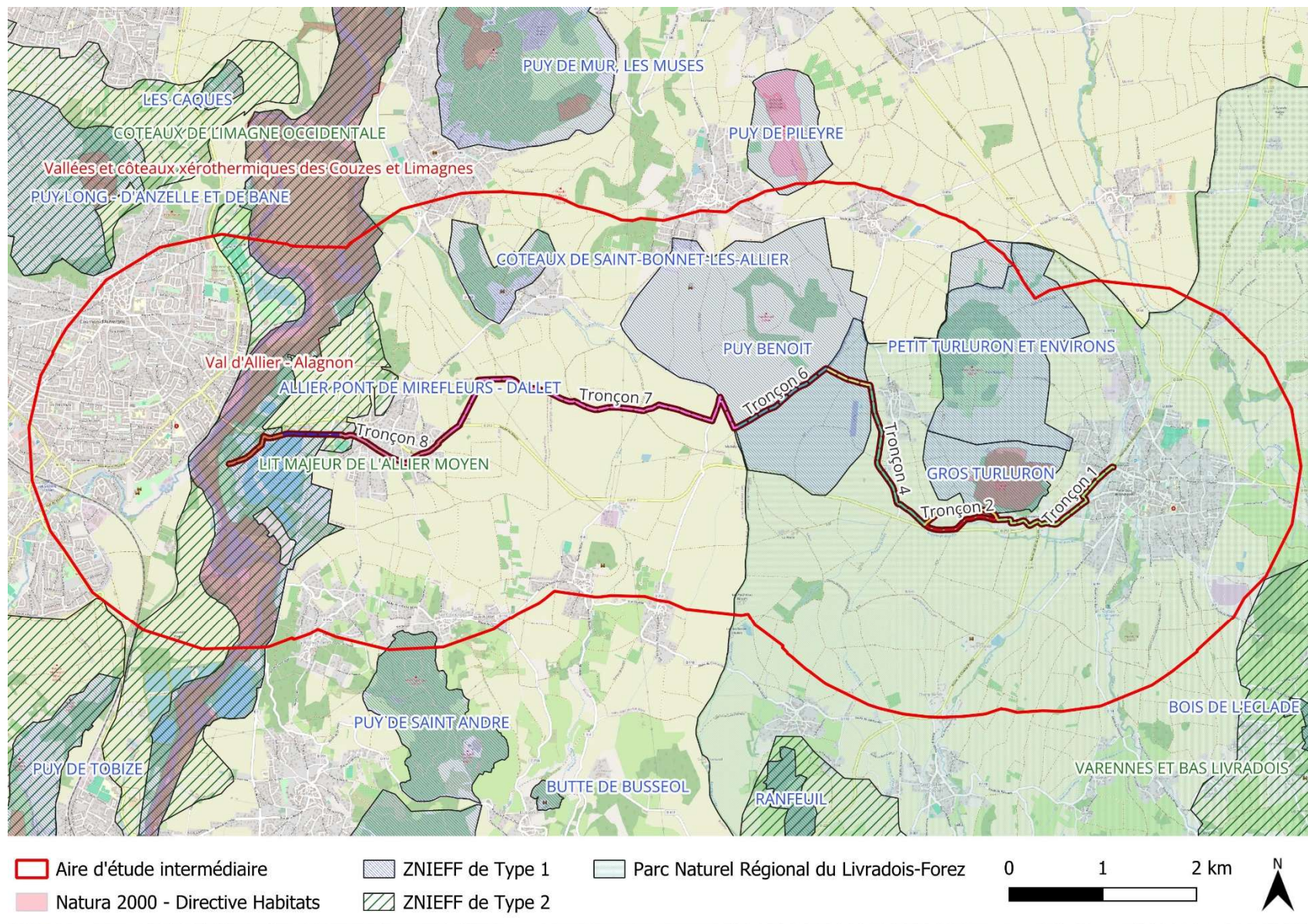
On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : s'établissent sur de petites superficies et se composent d'habitats et/ou espèces répertoriés présentant un intérêt patrimonial ou communautaire.
- Les ZNIEFF de type II : correspondent à des espaces naturels de grandes superficies. Cette deuxième catégorie peut parfois inclure des ZNIEFF de type I.

L'aire d'étude intermédiaire (2 km) comprend 5 ZNIEFF de Type I et 1 ZNIEFF de Type II

Tableau 4 : ZNIEFF au sein de l'aire d'étude intermédiaire

| Nom et identifiant du site                      | Distance et localisation                  | Intérêt écologique et description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ZNIEFF Type I</b>                            |                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 830015161<br>Gros Turluron                      | Recoupe l'itinéraire                      | <p>Ce site est un neck basaltique, situé au sud-est de la plaine de la Limagne à l'est de Billom.</p> <p><b>Habitats déterminants</b> : Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques, Forêts thermophiles mixtes alpines et périalpines à <i>Tilia</i>, Pelouses calcaires subatlantiques très sèches, Fourrés à <i>Buxus sempervirens</i></p> <p><b>Espèces déterminantes</b> : 3 espèces de lépidoptères, 12 espèces d'oiseaux, 1 espèce d'orthoptère, 8 espèces végétales.</p> |
| 830020533<br>Puy Benoît                         | Recoupe l'itinéraire                      | <p><b>Habitats déterminants</b> : Aucun</p> <p><b>Espèces déterminantes</b> : 1 espèce de lépidoptère, 1 espèce de mammifère, 1 espèce d'odonate, 27 espèces d'oiseaux, 2 espèces végétales.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 830020421<br>Allier Pont de Mirefleurs - Dallet | Recoupe l'extrémité ouest de l'itinéraire | <p><b>Habitats déterminants</b> : Pelouses calcaréosiliceuses d'Europe centrale, Forêts mixtes de <i>Quercus-Ulmus-Fraxinus</i> des grands fleuves, Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i>, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux.</p> <p><b>Espèces déterminantes</b> : 1 espèce de mammifère (la Loutre), 4 espèces d'odonates, 12 espèces d'oiseaux, 7 espèces végétales.</p>                                                                |
| 830020110<br>Côteaux de Saint-Bonnet-les-Allier | Environ 590 m au nord de l'itinéraire     | <p>Ce site fait partie du réseau des coteaux secs de Limagne en périphérie de Clermont-Ferrand. Il est notamment intéressant pour sa flore caractéristique.</p> <p><b>Habitats déterminants</b> : Pelouses calcaires subatlantiques très sèches.</p> <p><b>Espèces déterminantes</b> : 3 espèces d'oiseaux, 3 espèces végétales.</p>                                                                                                                                               |
| 830020575<br>Petit Turluron et environs         | Environ 680 au nord de l'itinéraire       | <p>Le versant sud du site abrite des ourlets à brachypodes, quelques landes à buis et des fourrés à prunelliers.</p> <p><b>Habitats déterminants</b> : Fourrés à <i>Buxus sempervirens</i>.</p> <p><b>Espèces déterminantes</b> : 3 espèces de lépidoptère, 1 espèce de mammifère, 24 espèces d'oiseaux, 1 espèce végétale.</p>                                                                                                                                                    |
| <b>ZNIEFF Type II</b>                           |                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 830007463<br>Lit majeur de l'Allier moyen       | Recoupe l'extrémité ouest de l'itinéraire | <p><b>Habitats déterminants</b> : 97</p> <p><b>Espèces déterminantes</b> : 7 espèces d'amphibiens, 11 espèces de coléoptères, 6 espèces de lépidoptères, 25 espèces de mammifère dont 16 espèces de chauves-souris, 1 espèce de mollusque, 27 espèces d'odonates, 96 espèces d'oiseaux, 17 espèces d'orthoptères ; 2 espèces de reptiles et 53 espèces végétales.</p>                                                                                                              |



Carte 2 : Périmètres d'inventaires et de protection dans l'aire d'étude intermédiaire

## 2.3.2 Plans Nationaux d'Action

Dans le cadre de la politique de préservation de la biodiversité, le Ministère en charge de l'environnement s'est engagé dans une protection renforcée des espèces animales et végétales les plus menacées en France par la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Actions (PNA).

À l'heure actuelle, les zonages de PNA n'ont pas de caractère réglementaire mais sont à prendre en compte afin de ne pas réaliser d'action qui aille à l'encontre des objectifs fixés par le PNA sur ces périmètres.

L'aire d'étude éloignée comprend 7 PNA liés à la faune volante (oiseaux et chauves-souris). L'aire d'étude intermédiaire comprend 4 PNA liés à la faune terrestre et semi-aquatique.

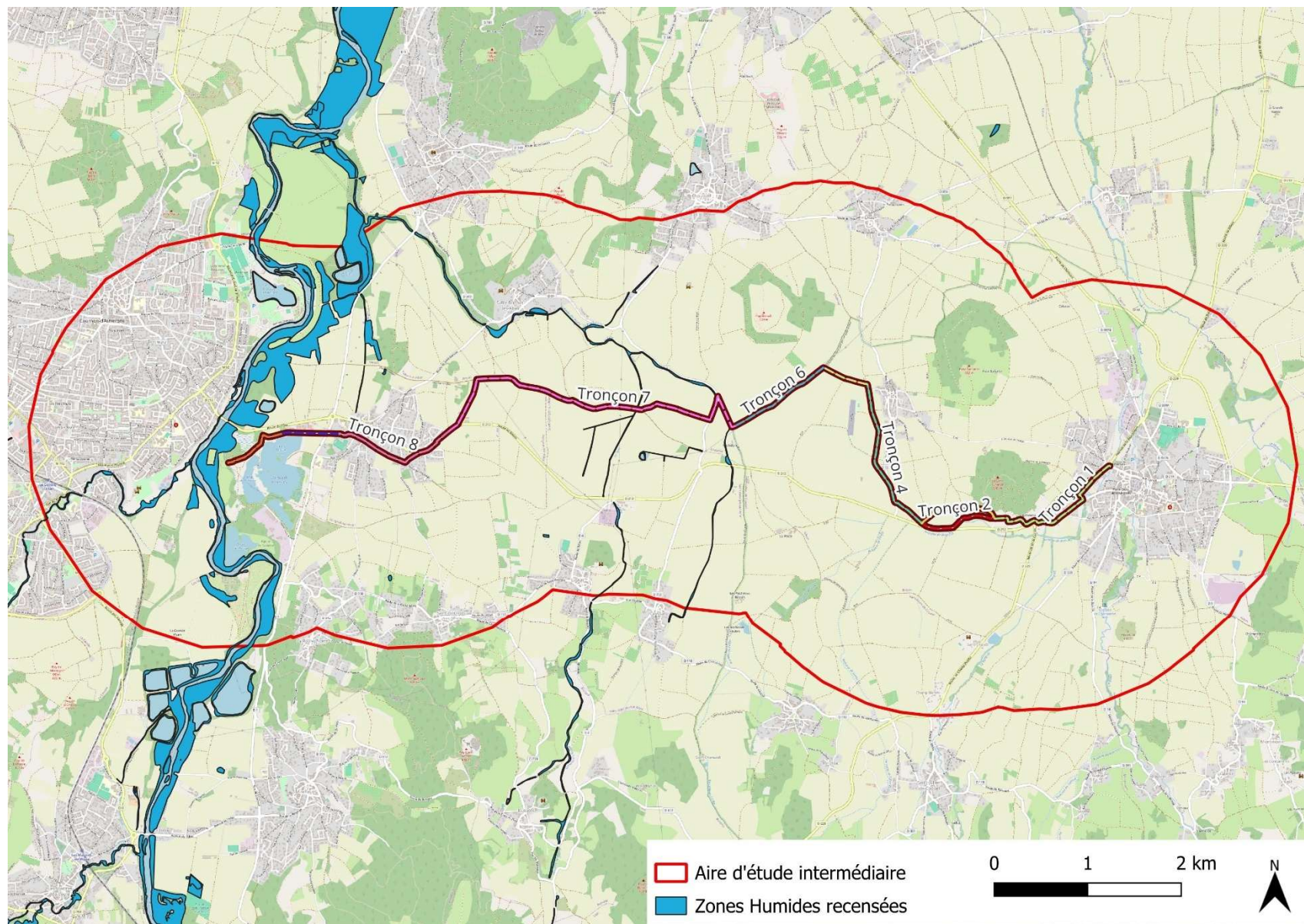
Tableau 5 : Plans Nationaux d'Action dans l'aire d'étude éloignée (oiseaux et chauves-souris) et dans l'aire d'étude intermédiaire (autres espèces)

| Espèce                        | Type                                                                                                                                        | Détail                                    | Localisation   |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------|
| <b>Faune volante</b>          |                                                                                                                                             |                                           |                |
| <b>Busard cendré</b>          | Reproduction                                                                                                                                | Certain                                   | Recoupe        |
| <b>Balbusard pêcheur</b>      | Reproduction                                                                                                                                | Possible                                  | Au nord        |
| <b>Busard Saint-Martin</b>    |                                                                                                                                             | Possible                                  | Au nord-est    |
| <b>Gypaète barbu</b>          | Présence                                                                                                                                    |                                           | 1.7 km à l'est |
| <b>Milan royal</b>            | Reproduction                                                                                                                                | Certain (à l'est) et Possible (au milieu) |                |
| <b>Milan royal</b>            | Dortoirs hivernaux                                                                                                                          | 0 à 25 dortoirs hivernaux                 |                |
| <b>Chiroptères</b>            |                                                                                                                                             | Certain                                   | Recoupe        |
| <b>Autres espèces</b>         |                                                                                                                                             |                                           |                |
| <b>Loutre d'Europe</b>        |                                                                                                                                             | Non-observée                              | Recoupe        |
| <b>Papillons de jour</b>      | <u>Espèces ZH :</u><br>- Cuivré des marais<br><u>Espèces prairies et pelouses sèches :</u><br>- Azuré du serpolet<br>- Apollon<br>- Hermite |                                           |                |
| <b>Pie-grièche écorcheur</b>  | Reproduction                                                                                                                                | Certain                                   |                |
| <b>Sonneur à ventre jaune</b> | Présence                                                                                                                                    |                                           |                |

### 2.3.3 Zones humides

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a compilé un ensemble d'inventaires zones humides réalisés dans la région, contenant d'une part des données sur les zones humides, d'autre part une cartographie de ces mêmes zones. Réalisés selon des méthodologies différentes selon les territoires, ce sont des supports méthodologiques et d'alerte à l'attention des différents acteurs du territoire et des services de police de l'eau de l'État. Cette cartographie ne constitue pas un inventaire exhaustif de toutes les zones humides du territoire.

Les zones humides recensées dans la zone d'étude concernent le ruisseau du Celet, affluent de l'Allier, qui recoupe l'itinéraire en 2 zones.



Carte 3 : Zones Humides recensées par la DREAL Auvergne Rhône-Alpes

# Partie 3 : Inventaires de terrain

---

## 3.1 Calendrier et conditions de prospections

Les journées de prospections se sont déroulées les 07 et 08 juillet 2026, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

| Date            | Observateur    | Conditions météorologiques                                                        |
|-----------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 07 juillet 2026 | Benoît CAPPEAU | 26 à 33°C, grand ciel bleu, vent faible, absence de pluie, absence de brouillard. |
| 08 juillet 2026 |                | 23 à 29°C, grand ciel bleu, vent faible, absence de pluie, absence de brouillard. |

Il est important de noter que le calendrier d'intervention, la durée limitée des prospections et la période de réalisation des inventaires ne permettent pas d'être exhaustifs concernant les espèces susceptibles d'être présentes aux abords du tracé. Les résultats présentés doivent ainsi être considérés comme un état des lieux ponctuel des enjeux écologiques observables lors des passages de terrain, permettant d'établir une potentialité de présence des espèces identifiées dans la bibliographie.

Par ailleurs, la délimitation des habitats naturels et la localisation des autres éléments remarquables reposent sur des observations réalisées dans le cadre de ce prédiagnostic et présentent, de ce fait, un caractère indicatif.

## 3.2 Méthodologie des inventaires

Les tronçons ont été parcourus afin de :

- Délimiter les grands types d'habitats présents le long du linéaire ;
- Evaluer quelles espèces patrimoniales et/ou protégées seraient susceptibles d'utiliser le linéaire, en fonction des habitats et micro-habitats présents ;
- Effectuer un premier recensement des espèces végétales exotiques envahissantes présentes le long du linéaire.

Pour la saisie de données, les différents éléments relevés ont été décrits et localisés sur des cartes papiers puis numérisés à l'aide du logiciel QGis.

Par ailleurs, les éléments remarquables (habitats, éléments fonctionnels, faune, etc.) présents lors des passages ont été photographiés.

## 3.3 Résultats d'inventaires et des données collectées

### 3.3.1 Habitats naturels

#### 3.3.1.1 Habitats naturels recensés le long du linéaire

Le tracé s'étend sur un secteur assez large avec des zones de sensibilité plus ou moins importantes. Le tableau ci-dessous permet de synthétiser les différentes couvertures de sols, les habitats associés et les niveaux de sensibilités identifiés :

Tableau 6 : Habitats recensés le long de l'itinéraire

| Occupation du sol            | Habitats correspondants                                   | EEE                  | Tronçons concernés        |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| Cours d'eau                  |                                                           |                      | 1, 2/3, 4                 |
| Ripisylve                    |                                                           |                      | 1, 2/3, 4                 |
| Roselière                    | Phragmitaie                                               |                      | 4                         |
| Boisement                    | Boisement de Tilleuls x Robiniers                         | Robinier faux-acacia | 9                         |
|                              | Boisement d'Érables plane x Robiniers x Chênes pédonculés | Robinier faux-acacia | 1                         |
|                              | Boisement d'Ormes x Érables plane x Tilleuls              |                      | 10                        |
|                              | Boisement de Tilleuls x Prunelliers                       |                      | 10                        |
|                              | Boisement d'Ormes x Robiniers x Noyers                    | Robinier faux-acacia | 1, 10                     |
|                              | Boisement de Saules x Peupliers x Tilleuls                |                      | 2/3                       |
|                              | Boisement de Robiniers faux-acacia                        | Robinier faux-acacia | 10                        |
| Haie arbustive               |                                                           |                      | 1, 2/3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 |
| Haie arborée                 |                                                           |                      | 1, 2/3, 7                 |
| Prairie de fauche ou pâturée |                                                           |                      | 1, 2/3, 4, 5, 7, 9, 10    |
| Terrain en friche            |                                                           |                      | 1                         |
| Fourrés arbustifs            |                                                           |                      | 4                         |
| Parc boisé                   |                                                           |                      | 8                         |
| Culture arable               | Champ de luzerne                                          |                      | 1, 8                      |
|                              | Champ de maïs                                             |                      | 4, 5, 6, 7                |
|                              | Champ de céréales                                         |                      | 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9       |
|                              | Champ de tournesols                                       |                      | 1, 4, 6, 7, 8             |
| Verger                       |                                                           |                      | 9                         |
| Zones urbaines               | Zone commerciale                                          |                      | 1, 8, 9                   |
|                              | Zone résidentielle                                        |                      | 1, 2/3, 8, 9              |
|                              | Zone agricole                                             |                      | 4, 7, 8                   |
|                              | Parc de jeux                                              |                      | 8, 9                      |
| Route ou chemin              | Route                                                     |                      | 1, 8, 9                   |
|                              | Chemin gravillonné                                        |                      | 4, 7, 10                  |
|                              | Chemin enherbé                                            |                      | 1, 2/3, 4, 5, 6, 7        |

La cartographie complète des habitats le long du linéaire est présentée dans l'atlas cartographique annexé au présent rapport

### 3.3.1.2 Cultures arables

#### 3.3.1.2.1 CULTURES ANNUELLES INTENSIVES

Une large proportion des habitats rencontrés le long de l'itinéraire est constituée de cultures arables intensives. Ces milieux, largement prédominants entre les tronçons 2/3 et 7 et représentant plus des deux tiers du linéaire étudié, sont principalement composés de parcelles cultivées en céréales, tournesol et maïs.

Ces habitats présentent généralement une faible diversité floristique et une structure végétale homogène, en lien avec les pratiques agricoles intensives qui leur sont associées. Leur intérêt écologique est donc globalement limité. Ils peuvent néanmoins être utilisés par certaines espèces d'oiseaux comme zones d'alimentation ou de déplacement, notamment pour la recherche de ressources trophiques. Par exemple, des Milans noirs (*Milvus migrans*) ont été observés chassant au-dessus d'un champ de céréales en cours de récolte.

De plus, les bordures de parcelles, lorsqu'elles sont présentes, peuvent également offrir des habitats secondaires à certaines espèces de la petite faune. Elles sont notamment susceptibles d'accueillir divers insectes, tels que les orthoptères et les lépidoptères, ainsi que de servir de zones refuge ou de déplacement pour de petits vertébrés (voir chapitre 3.3.2.2 Éléments fonctionnels).

Compte tenu de leur caractère fortement anthropisé et de la faible diversité des habitats qu'ils offrent, les cultures arables en elles-mêmes sont considérées comme présentant un enjeu écologique **faible**. Toutefois, les interfaces qu'elles forment avec les haies, fossés, bandes enherbées et autres éléments semi-naturels, peuvent localement contribuer au fonctionnement écologique du territoire.

#### 3.3.1.2.2 CHAMPS DE LUZERNE

Quelques champs de luzerne ponctuent également localement l'itinéraire. Contrairement aux autres types de cultures observés, ces parcelles présentent un intérêt écologique plus marqué. La luzerne constitue en effet une ressource alimentaire particulièrement favorable à de nombreux insectes pollinisateurs grâce à sa floraison abondante et prolongée. Elle peut également accueillir une diversité plus importante d'invertébrés, qui représentent eux-mêmes une ressource trophique pour plusieurs espèces d'oiseaux, de chauves-souris et de petits mammifères.

Par ailleurs, la structure dense du couvert végétal peut offrir des zones de refuge temporaires à certaines espèces de la petite faune, notamment lors des périodes de reproduction ou de déplacement. Toutefois, cet intérêt reste fortement conditionné aux pratiques de gestion mises en œuvre, en particulier à la fréquence des fauches qui peuvent entraîner une destruction directe d'individus ou de nichées.

Bien qu'il s'agisse d'un habitat d'origine anthropique, les champs de luzerne constituent ainsi des milieux globalement plus favorables à la biodiversité que les cultures annuelles intensives de céréales, de maïs ou de tournesol. Ils sont par conséquent considérés comme présentant un enjeu écologique **faible à modéré**, selon leur état de développement et leur contexte paysager.

### 3.3.1.3 Boisements et ripisylves

#### 3.3.1.3.1 BOISEMENTS DES SECTEURS HUMIDES

*Habitat déterminant des ZNIEFF 830020421 « Allier Pont de Mirefleurs – Dallet » et 830007463 « Lit majeur de l'Allier moyen »*

L'essentiel des boisements observés le long du linéaire sont localisés sur la partie orientale du linéaire, au niveau des étangs de Pérignat-sur-Allier. Ces boisements, caractéristiques des secteurs humides, des bordures d'étangs et des zones alluviales, présentent une composition relativement diversifiée. Elles regroupent notamment des peuplements de Peupliers, ainsi que différents mélanges d'Érables planes (*Acer platanoides*), de Chênes pédonculés (*Quercus robur*), d'Ormes (*Ulmus sp.*), de Tilleuls (*Tilia sp.*), de Saules (*Salix sp.*) et de Prunelliers (*Prunus spinosa*). Une part importante de ces boisements est toutefois colonisée par le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), espèce exotique envahissante particulièrement répandue le long cette partie du linéaire. Son développement local tend à homogénéiser les peuplements et à limiter l'expression de la végétation autochtone.

Malgré cette altération, ces boisements constituent des habitats favorables à de nombreuses espèces animales. Ils offrent notamment des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation pour l'avifaune, les chiroptères et de nombreux invertébrés. Leur intérêt écologique est renforcé par leur proximité avec les plans

d'eau, les roselières et les autres habitats humides présents autour des étangs de Pérignat-sur-Allier, participant ainsi au maintien des continuités écologiques locales. Un enjeu écologique **faible** à **modéré** est attribué à ces peuplements, selon l'étendue du Robinier faux-acacia.

### 3.3.1.3.2 BOISEMENTS THERMOPHILES DE TILLEULS

*Habitat déterminant de la ZNIEFF 830015161 « Gros Turluron »*

Des boisements sont également présents à l'est de l'itinéraire, au pied du Puy du Gros Turluron. Ces boisements thermophiles, essentiellement constitués de Tilleuls et de Prunelliers, se développent sur les versants secs et bien exposés du coteau. Ils constituent des habitats favorables à une faune diversifiée, notamment pour de nombreuses espèces d'insectes, de reptiles et d'oiseaux appréciant les milieux chauds et relativement ouverts. La présence d'une strate arbustive dense leur confère également un intérêt en tant que zone de refuge, de nidification et d'alimentation pour l'avifaune.

Ces formations sont également colonisées par du Robinier faux-acacia.

Malgré cette présence, ces boisements conservent un intérêt écologique notable en offrant des habitats de refuge, d'alimentation et de reproduction à de nombreuses espèces animales, notamment l'avifaune, les insectes et les petits mammifères. La strate arbustive, dominée par le Prunellier, constitue par ailleurs une ressource trophique et un support de nidification appréciés par de nombreuses espèces d'oiseaux. Un enjeu écologique **faible** à **modéré** est attribué à ces peuplements, selon l'étendue du Robinier faux-acacia.

### 3.3.1.3.3 RIPISYLVES

Des ripisylves ponctuent également localement l'itinéraire, principalement le long des cours d'eau, fossés et plans d'eau rencontrés sur le tracé. Ces formations boisées hygrophiles sont généralement composées de Saules (*Salix sp.*), de Peupliers (*Populus sp.*) et ponctuellement de Tilleuls (*Tilia sp.*).

Bien que leur emprise soit souvent limitée, ces habitats présentent un fort intérêt écologique. Ils jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres en assurant des fonctions de corridor écologique, de refuge et de zone d'alimentation pour de nombreuses espèces. Les ripisylves sont notamment favorables à l'avifaune, aux chiroptères, aux amphibiens ainsi qu'à de nombreux insectes.

Compte tenu de leur fonctionnalité écologique, les ripisylves sont considérées comme des habitats présentant un enjeu écologique **modéré**.

### 3.3.1.4 Zones urbaines

Une large partie du linéaire est localisée en milieu urbain, notamment en sortie de Billom et au niveau de Pérignat-sur-Allier. Ces milieux, fortement influencés par les activités humaines, présentent généralement une naturalité limitée mais peuvent localement présenter des éléments fonctionnels intéressants pour la biodiversité commune, notamment au niveau des jardins, espaces verts, de friches rudérales et alignements d'arbres/arbustes.

Globalement, l'enjeu attribué à ces zones est de niveau **très faible**.

## 3.3.2 Faune et éléments fonctionnels recensés

### 3.3.2.1 Faune contactée

La faune observée au cours des prospections est majoritairement composée d'espèces communes. Cette liste n'a pas vocation à être exhaustive.

| Taxon    | Nom commun            | Nom scientifique             | Tronçons concernés | LR Mondiale | LR Européenne | LR AURA nicheurs | P.N.      |
|----------|-----------------------|------------------------------|--------------------|-------------|---------------|------------------|-----------|
| Avifaune | Buse variable         | <i>Buteo buteo</i>           | 5                  | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Corneille noire       | <i>Corvus corone</i>         | 5                  | LC          | LC            | LC               |           |
|          | Fauvette à tête noire | <i>Sylvia atricapilla</i>    | 10                 | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Moineau domestique    | <i>Passer domesticus</i>     | 9, 10              | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Milan noir            | <i>Milvus migrans</i>        | 7                  | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Orite à longue queue  | <i>Aegithalos caudatus</i>   | 4                  | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Pic vert              | <i>Picus viridis</i>         | 10                 | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Pinson des arbres     | <i>Fringilla coelebs</i>     | 10                 | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Rossignol Philomèle   | <i>Luscinia megarhynchos</i> | 3                  | LC          | LC            | LC               | Article 3 |
|          | Tourterelle turque    | <i>Streptopelia decaocto</i> | 4                  | LC          | LC            | LC               |           |
| Reptiles | Lézard des murailles  | <i>Podarcis muralis</i>      | 1                  | LC          | LC            | LC               | Article 2 |

### 3.3.2.2 Eléments fonctionnels recensés le long du linéaire

Les éléments fonctionnels sont des éléments ponctuels qui sont susceptibles d'accueillir la faune pour le refuge, la reproduction, l'alimentation, ... Certains ont été identifiés le long du linéaire.

Le tableau ci-dessous présente les éléments fonctionnels recensés, leur rôle écologique principal, et les taxons qu'ils sont susceptibles de concerner, sont présentés dans le tableau suivant.

La cartographie complète des éléments fonctionnels recensés le long du linéaire est présentée dans l'atlas cartographique annexé au présent rapport.

Tableau 7 : Eléments fonctionnels recensés le long du linéaire

| Eléments fonctionnel      | Rôle principal écologique                                                  | Taxons concernés                                                                           | Tronçons concernés        |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Haie arbustive            | Corridor écologique, zone de refuge, alimentation, nidification            | Oiseaux, petits mammifères, reptiles, insectes (lépidoptères, orthoptères, pollinisateurs) | 1, 2/3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 |
| Haie arborée              | Corridor écologique, alimentation, nidification, gîtes potentiels          | Oiseaux, chiroptères, insectes, petits mammifères                                          | 1, 2/3, 7                 |
| Noue ou fossé profond     | Corridor écologique, habitat humide, zone d'alimentation et de déplacement | Amphibiens, odonates, mammifères, oiseaux, reptiles                                        | 4                         |
| Noue ou fossé peu profond | Déplacement de la petite faune, alimentation, refuge temporaire            | Insectes, reptiles, amphibiens, petits mammifères                                          | 1, 4, 5                   |
| Roncier                   | Refuge, reproduction, alimentation                                         | Oiseaux, petits mammifères, reptiles, insectes                                             | 1, 2/3, 10                |
| Fourrés                   | Refuge, reproduction, corridor écologique                                  | Oiseaux, petits mammifères, reptiles, insectes                                             | 4                         |
| Tas de bois               | Refuge, hivernage, reproduction                                            | Reptiles, amphibiens, petits mammifères, insectes saproxyliques                            | 1, 4                      |
| Tas de terre              | Refuge, thermorégulation, terriers potentiels                              | Reptiles, petits mammifères, insectes                                                      | 7                         |
| Muret en pierres          | Refuge, thermorégulation, hivernage                                        | Reptiles, petits mammifères, invertébrés                                                   | 1                         |
| Bordure herbacée          | Corridor écologique, habitat de chasse et d'alimentation                   | Insectes, reptiles, oiseaux, petits mammifères                                             | 7                         |
| Bâtisse                   | Gîte, reproduction, repos                                                  | Chiroptères, oiseaux cavernicoles, petits mammifères                                       | 6, 8                      |
| Tas de pierres ou briques | Refuge, thermorégulation, hivernage                                        | Reptiles, petits mammifères, invertébrés                                                   | 1                         |
| Arbre à cavités           | Gîte, reproduction, repos                                                  | Chiroptères, oiseaux cavernicoles, insectes saproxyliques                                  | 4, 7                      |
| Arbre mort                | Habitat saproxylique, gîte, alimentation                                   | Insectes saproxyliques, oiseaux, chiroptères                                               | 2/3                       |
| Arbre couvert de lierre   | Refuge, alimentation, nidification                                         | Chiroptères, oiseaux, insectes pollinisateurs, chiroptères                                 | 2/3, 4, 7, 8, 10          |

### 3.3.2.3 Corridors écologiques

Les corridors écologiques regroupent les éléments linéaires ou surfaciques permettant le déplacement des espèces au sein du paysage. Ils assurent la connexion entre différents habitats naturels et participent au maintien des continuités écologiques. Le long de l'itinéraire, ces éléments sont principalement représentés par les haies arbustives et arborées, les fossés, les bandes herbacées en bordure de champ ainsi que les

fourrés. Ils sont susceptibles d'être utilisés par de nombreux groupes faunistiques, notamment les insectes, les reptiles, les petits mammifères, l'avifaune et les chiroptères.

### 3.3.2.4 Gîtes et refuges pour la faune

Les ronciers, tas de bois, tas de terre, et autres zones d'abris peuvent constituer des gîtes et refuges pour certaines espèces, et constituent de fait un élément à prendre en considération.

### 3.3.2.5 Habitats favorables aux espèces cavernicoles et arboricoles

Les espèces cavernicoles recherchent des cavités naturelles ou artificielles pour s'abriter et se reproduire. Ces habitats constituent souvent un facteur limitant pour certaines espèces d'oiseaux, de chauves-souris ou d'invertébrés. Les arbres à cavités, les arbres morts ainsi que certaines bâtisses observées le long du tracé présentent des potentialités d'accueil pour ces espèces et revêtent, à ce titre, un intérêt écologique particulier.

### 3.3.2.6 Habitats favorables aux reptiles

Certains éléments paysagers offrent des conditions particulièrement favorables aux reptiles et à la petite faune terrestre. Les murets, tas de pierres, tas de briques, tas de terre ou encore certains tas de bois fournissent des zones de refuge, de thermorégulation et d'hivernage recherchées par ces espèces. Bien que souvent de faible emprise, ces structures peuvent jouer un rôle fonctionnel important dans le maintien des populations locales.

## 3.3.3 Espèces exotiques envahissantes

Plusieurs espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes ont été recensées le long de l'itinéraire, notamment dans la première partie (Tronçons 1, et 2/3), et dans la dernière partie (tronçons 8, 9 et 10).

Ces espèces sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Espèces Exotiques Envahissantes ou potentiellement envahissantes recensées

| Nom commun           | Nom scientifique            | Tronçons concernés |
|----------------------|-----------------------------|--------------------|
| Ailante glanduleux   | <i>Ailanthus altissima</i>  | 8, 10              |
| Datura stramoine     | <i>Datura stramonium</i>    | 9                  |
| Herbe de la Pampa    | <i>Cortaderia selloana</i>  | 9                  |
| Robinier faux-acacia | <i>Robinia pseudoacacia</i> | 1, 2/3, 8, 10      |
| Vigne vierge         | <i>Parthecissus inserta</i> | 1, 10              |

### 3.4 Synthèse des enjeux par tronçon

| Tronçon | Descriptif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Niveau d'enjeu                                                                                                                                                                                                        |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1       | Début de tronçon localisé en milieu urbain, puis évoluant vers des prairies de fauche et des cultures (dont luzerne). La traversée d'un cours d'eau et la présence d'une ripisylve assurent localement des fonctions de corridor écologique. Les prairies, cultures de luzerne et fossés enherbés offrent des habitats d'alimentation favorables à l'entomofaune et à l'avifaune. Les boisements présentent un intérêt modéré pour la faune commune malgré une colonisation par le Robinier faux-acacia.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Enjeu très faible (zones urbaines et cultures intensives), <b>faible</b> (fossés, friches et champs de luzerne) et <b>modéré</b> (cours d'eau et ripisylve).<br>Enjeu Espèces Végétales Exotiques Envahissantes.      |
| 2/3     | Le tronçon est caractérisé par un petit boisement fortement colonisé par le Robinier faux-acacia à l'est, associé à une prairie de fauche et à plusieurs secteurs de ronciers.<br>La partie orientale longe une ripisylve à Peupliers présentant un intérêt fonctionnel marqué pour la faune. La présence d'un Peuplier couvert de lierre et d'un arbre mort renforce l'intérêt écologique de ce secteur en offrant des habitats potentiels pour la faune volante (arbre couvert de lierre) et les coléoptères saproxyliques (arbre mort).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Enjeu très faible (cultures intensives), <b>faible</b> (boisement colonisé par le Robinier faux-acacia), prairie de fauche et ronciers), <b>modéré à fort</b> (ripisylve, arbre à cavité et arbre couvert de lierre). |
| 4       | Le début du tronçon longe un cours d'eau et une ripisylve à Peupliers sur environ 350 m, constituant un corridor écologique majeur. Douze Peupliers à cavités y ont été recensés, ainsi qu'un arbre couvert de lierre, conférant au secteur un fort potentiel d'accueil pour l'avifaune cavernicole, les chiroptères et de nombreux invertébrés. Une petite phragmitaie est également présente à l'extrémité de la ripisylve, offrant un habitat complémentaire favorable à l'avifaune et à la petite faune des milieux humides. L'ensemble de ces éléments confère à cette partie du tronçon un intérêt écologique particulièrement élevé.<br>L'autre partie du tronçon est essentiellement dominée par des cultures intensives, avec quelques secteurs de prairie de fauche et d'éléments fonctionnels (haies, tas de bois) sur la partie est de l'itinéraire. Ces derniers constituent des habitats de refuge et des corridors locaux pour la faune au sein d'un paysage majoritairement agricole. | Enjeu très faible (cultures intensives), <b>faible</b> (prairies de fauche et éléments fonctionnels), <b>modéré à fort</b> (ripisylve, phragmitaie et arbres à cavités).                                              |
| 5       | Les principaux enjeux écologiques de ce tronçon se situent dans la haie arborée longeant le sud du tronçon, constituée de Tilleuls, Frênes et Cornouillers sanguins. Cette formation linéaire joue un rôle de corridor écologique et offre des habitats favorables à l'avifaune, aux insectes et aux petits mammifères. Le reste du secteur, majoritairement occupé par des cultures céréalières intensives, présente un intérêt écologique limité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Enjeu très faible (cultures céréalières intensives), <b>faible</b> (haie arborée et ses fonctionnalités écologiques).                                                                                                 |

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                          |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6  | Ce tronçon est majoritairement occupé par des cultures intensives présentant un intérêt écologique limité. Les principaux éléments d'intérêt sont constitués par deux bâtisses présentant un potentiel d'accueil pour certaines espèces de chiroptères et d'avifaune, ainsi que par une haie arbustive discontinue dominée par le Cornouiller sanguin. Cette dernière assure localement des fonctions de refuge, d'alimentation et de déplacement pour la petite faune au sein d'un paysage agricole relativement homogène.                                                                                                                                                                                                                                                    | Enjeu très faible (cultures céréalières intensives), faible à modéré (haie arbustive, bâtisses favorables à la faune).                                                   |
| 7  | Ce tronçon est majoritairement constitué de cultures intensives présentant un intérêt écologique limité. Toutefois, la présence de bandes enherbées sur la quasi-totalité du linéaire renforce localement son intérêt fonctionnel en offrant des habitats d'alimentation et de déplacement pour l'entomofaune, les reptiles, les petits mammifères et l'avifaune. Quelques fossés secs complètent ce réseau d'éléments favorables à la connectivité écologique. Par ailleurs, un Tilleul à cavités et un Tilleul couvert de lierre constituent des habitats intéressants pour les espèces cavernicoles, l'avifaune et les chiroptères, conférant au tronçon des enjeux localisés plus élevés.                                                                                  | Enjeu très faible (cultures intensives), faible à modéré (bandes enherbées et fossés secs), modéré (arbres à cavité et couvert de lierre).                               |
| 8  | Ce tronçon traverse principalement des secteurs résidentiels urbanisés, entrecoupés de quelques parcelles agricoles, dont une culture de luzerne présentant un intérêt écologique supérieur à celui des cultures intensives environnantes. Plusieurs haies arbustives et arborées participent localement aux continuités écologiques et offrent des habitats de refuge, d'alimentation et de déplacement pour la faune commune. Une bâtisse présentant un potentiel d'accueil pour l'avifaune et les chiroptères a également été recensée. Les enjeux écologiques du tronçon demeurent globalement limités mais sont renforcés ponctuellement par ces éléments semi-naturels et bâtis favorables à la biodiversité.                                                            | Enjeu très faible (zones urbanisées et cultures intensives), faible (culture de luzerne et bâtisse favorable à la faune) faible à modéré (haies arbustives et arborées). |
| 9  | Ce tronçon est partagé entre des parcelles de cultures céréalières, une zone d'activités et les abords d'un étang. Les principaux enjeux écologiques sont concentrés au niveau de la haie de Peupliers bordant le plan d'eau ainsi que des ronciers associés. Ces éléments constituent des habitats favorables à l'avifaune, aux petits mammifères et à de nombreux insectes, tout en assurant une fonction de corridor écologique et de zone refuge dans un contexte majoritairement anthropisé. Les secteurs agricoles, résidentiels et la zone d'activités présentent quant à eux un intérêt écologique limité.                                                                                                                                                             | Enjeu très faible (cultures céréalières et zone d'activités), faible (haie de Peupliers et ronciers associés aux étangs).                                                |
| 10 | Ce tronçon concentre les principaux habitats naturels associés aux étangs de Pérignat-sur-Allier. Il est composé d'un ensemble de boisements humides et de bordures d'étangs mêlant Peupliers, Saules, Érables, Charmes et Tilleuls, localement colonisés par le Robinier faux-acacia. Ces formations constituent des habitats favorables pour de nombreux groupes faunistiques et assurent des fonctions de refuge, d'alimentation, de reproduction et de déplacement. Leur proximité avec les plans d'eau renforce leur intérêt écologique en créant un complexe d'habitats diversifiés particulièrement favorable à la biodiversité. Malgré la présence marquée du Robinier faux-acacia, ce secteur présente les enjeux écologiques les plus élevés de l'itinéraire étudié. | Enjeu faible (boisements colonisés par le Robinier faux-acacia), modéré à fort (boisements humides et habitats de bord d'étang)                                          |

# Partie 4 : Evaluation succincte des impacts potentiels du projet sur les enjeux identifiés

---

Le projet consiste en l'aménagement d'un itinéraire cyclable empruntant alternativement des voiries existantes, des pistes déjà aménagées en grave compactée et des chemins enherbés empruntés par les engins agricoles notamment. Les travaux envisagés consistent principalement en la création d'un revêtement stabilisé d'environ 3 m de largeur sur les cheminements déjà existants. Très ponctuellement (sur 460 m linéaires), cet aménagement sera accompagné de la création de fossés destinés à la gestion des eaux pluviales, portant localement l'emprise des travaux jusqu'à environ 6 m de largeur.

Au-delà de l'emprise stricte de l'aménagement, les abords immédiats du tracé seront également susceptibles d'être affectés par les opérations de chantier de manière très ponctuelle (circulation des engins, stockage temporaire des matériaux, débroussaillage et remise en état). Globalement, les emprises seront limitées aux cheminements existants avec très peu d'atteinte sur les abords des cheminements.

Au regard des observations réalisées, la majeure partie du tracé traverse des milieux urbanisés ou agricoles intensifs présentant des enjeux écologiques faibles à très faibles. Sur ces secteurs, les impacts attendus concernent essentiellement les accotements.

Sur le reste de l'itinéraire, les principaux enjeux écologiques identifiés sont localisés au niveau :

- des ripisylves, boisements humides et roselières associés aux étangs de Pérignat-sur-Allier et aux cours d'eau traversant ou longeant l'itinéraire ;
- des haies arborées et arbustives ;
- des roselières ;
- des arbres à cavités, arbres morts et arbres couverts de lierre ;
- de certains éléments fonctionnels tels que les ronciers, fossés, tas de bois et bâtisses favorables à la faune ;
- de certains habitats herbacés (prairies de fauche, cultures de luzerne, friches) favorables à la petite faune (entomofaune, petits mammifères) et pouvant constituer des habitats de chasse à certaines espèces (notamment avifaune, chiroptères).

Le projet ne concerne pas directement ces milieux et éléments fonctionnels. Seuls les accotements herbacés sont susceptibles d'être concernés. Pour rappel, globalement ces accotements ne seront pas impactés par les travaux. Ponctuellement, les emprises pourront déborder sur ces milieux.

Une attention particulière devra être portée aux tronçons 1, 2/3, 4 et 10, qui concentrent les enjeux les plus importants du linéaire. Les ripisylves, la roselière ainsi que les arbres à cavités recensés dans ces secteurs constituent des habitats à forte fonctionnalité écologique pour la faune locale. Le projet ne prévoit pas d'intervenir sur ces milieux et éléments fonctionnels.

Les haies, fourrés, ronciers et autres éléments semi-naturels présents en bordure des secteurs agricoles participent également aux continuités écologiques locales.

À ce stade du projet, et sous réserve d'une analyse plus fine des emprises définitives, les enjeux sont estimés comme faibles à modérés sur la majorité du linéaire, mais localement modérés à potentiellement forts dans les secteurs accueillant des ripisylves, des arbres à cavités ou d'autres éléments fonctionnels de forte valeur écologique. Le projet évitant déjà ces éléments, ses impacts sur le milieu naturel seront fortement limités.

# Partie 5 : Préconisations au regard du projet

---

## 5.1 Préconisations générales

- Les habitats et éléments fonctionnels présentant les enjeux les plus élevés seront évités, notamment les ripisylves, roselières, haies arborées, arbres à cavités, arbres morts et arbres couverts de lierre.
- Les milieux à enjeu faible ou très faible seront privilégiés pour les emprises travaux qui seront limitées au strict minimum afin d'éviter tout impact sur les habitats et les éléments fonctionnels situés en bordure de l'itinéraire.
- Les travaux les plus impactants pour les milieux naturels (reprofilage, décaissement rabotage, mise en place de revêtements) seront réalisés **en dehors de la période de reproduction de la faune, entre septembre et février**. Cette mesure vise à éviter les impacts sur les espèces en période sensible (reproduction notamment). Pour rappel, aucune coupe d'arbre n'est prévue.
- Aucune intervention sur la végétation n'est prévue, limitant ainsi fortement les impacts les continuités écologiques existantes.

## 5.2 Préservation des arbres à enjeux

- Comme déjà précisé, aucun arbre ne sera coupé dans le cadre du projet. Les arbres à cavités, les arbres morts présentant un potentiel d'accueil pour la faune et des arbres couverts de lierre recensés au cours du prédiagnostic seront donc conservés.
- En cas d'intervention à proximité immédiate de ces arbres, un balisage préventif sera mis en place durant le chantier afin d'éviter tout dommage aux systèmes racinaires et aux troncs.

## 5.3 Préservation des haies et autres éléments fonctionnels

- Comme déjà précisé, les haies arborées et arbustives identifiées le long du tracé seront conservées.
- Le projet n'impactera pas ou peu les ronciers, fourrés et bordures herbacées. Ces milieux seront donc maintenus dans le cadre du projet.
- Les tas de bois, murets, fossés et autres éléments favorables aux déplacements ou à l'abri de la faune situés en bordure de l'itinéraire seront maintenus.
- En cas d'impact inévitable sur ces éléments qui n'aurait pas pu être anticipé, des solutions d'adaptation du projet seront recherchées pour permettre le maintien des fonctionnalités écologiques.

## 5.4 Préservation des milieux humides

- Le projet n'aura aucun impact direct sur les ripisylves et les boisements humides recensés à proximité des étangs de Pérignat-sur-Allier qui seront donc préservés.
- Aucune intervention n'aura lieu dans les secteurs humides.
- Prévenir tout risque de pollution accidentelle des cours d'eau et plans d'eau durant la phase travaux, notamment en se tenant à distance de ces milieux et en disposant de moyens pour prévenir d'une pollution accidentelle (kit antipollution, ...).

## 5.5 Espèces Végétales Exotiques Envahissantes

- Des précautions seront prises pour limiter la dispersion des différentes espèces exotiques envahissantes lors des travaux. Le Robinier faux-acacia est particulièrement présent le long de l'itinéraire, et colonise déjà en grande partie des habitats à fort intérêt écologique, à l'origine de leur dégradation. Cette espèce ne sera pas touchée dans le cadre du projet.
- Aucune terre colonisée par des EVEC ne sera exportée. En effet, aucun des secteurs colonisés identifiés n'est directement concerné par les travaux.
- Aucune terre ne sera importée sur le chantier limitant ainsi le risque d'introduction d'EVEC sur le site.
- Les entreprises intervenantes seront sensibilisées aux risques de dissémination des espèces exotiques envahissantes et aux bonnes pratiques à mettre en œuvre pendant le chantier.
- En cas d'un enjeu lié aux EVEC identifié en cours de chantier qui n'aurait pas été déjà relevé, des mesures de gestion spécifiques seront mises en place sous les conseils d'un écologue.

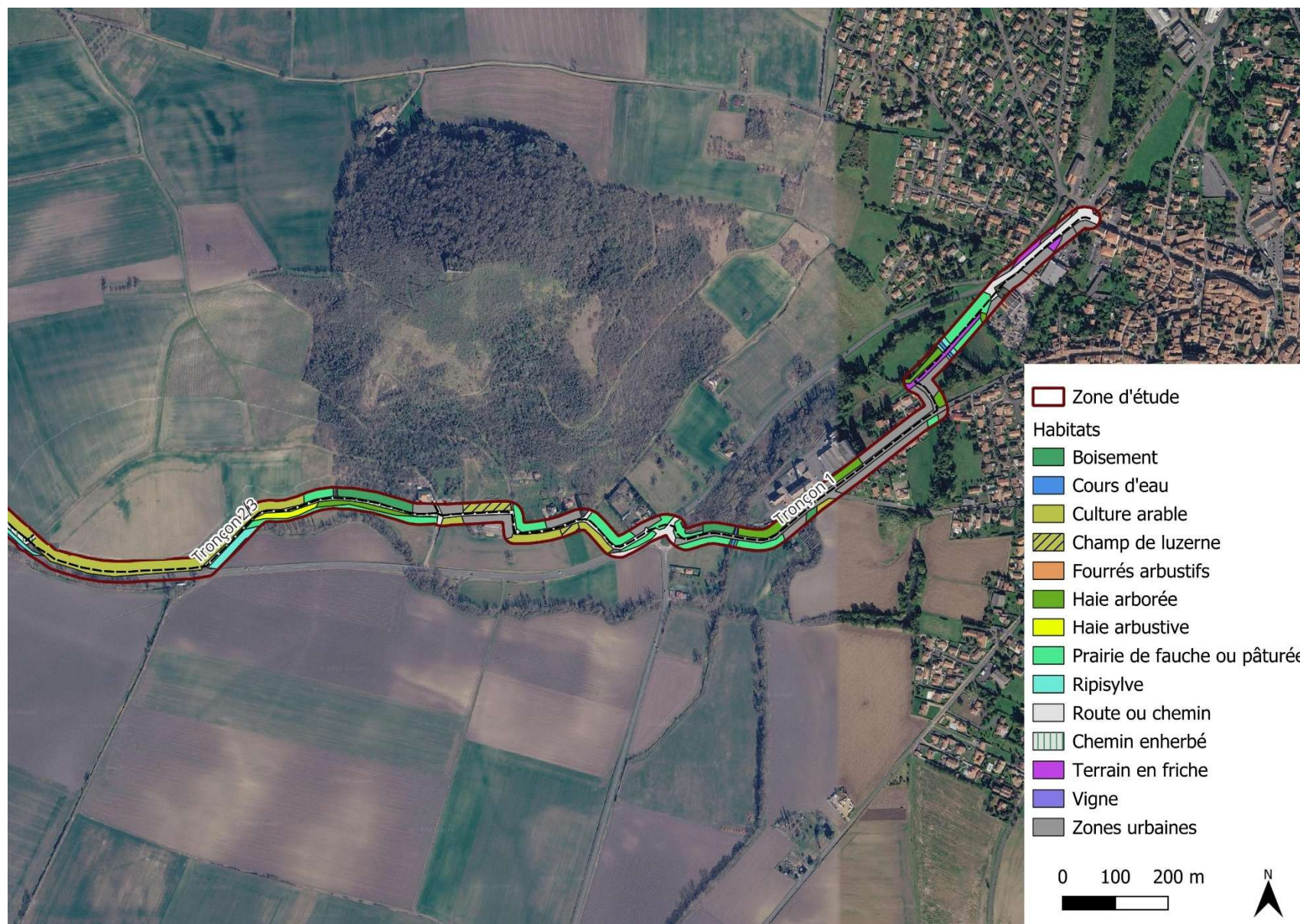
# *Annexes*

Annexe 1 : Cartes des grands types d'habitats identifiés

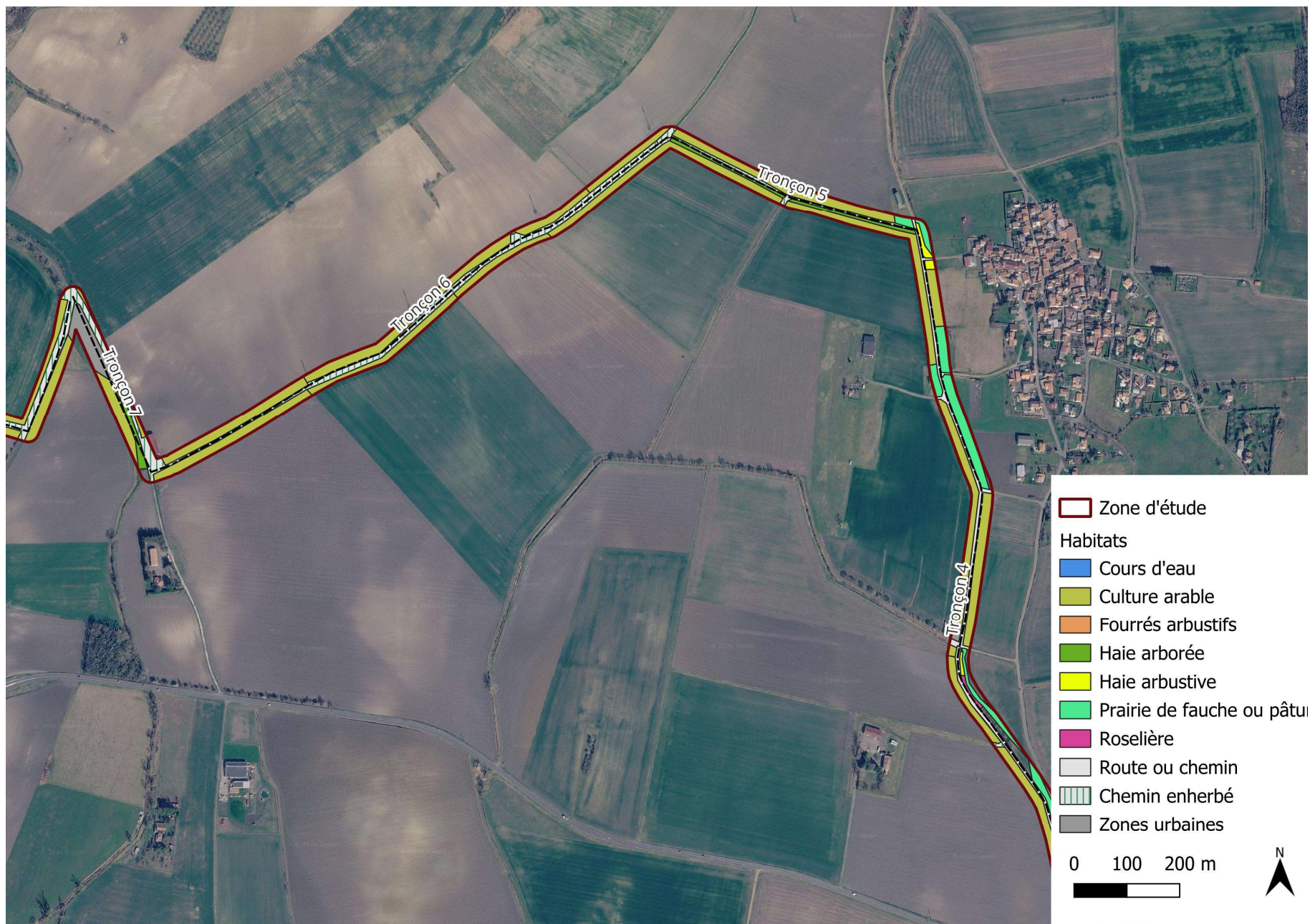
Annexe 2 : Cartes de localisation des éléments fonctionnels observés

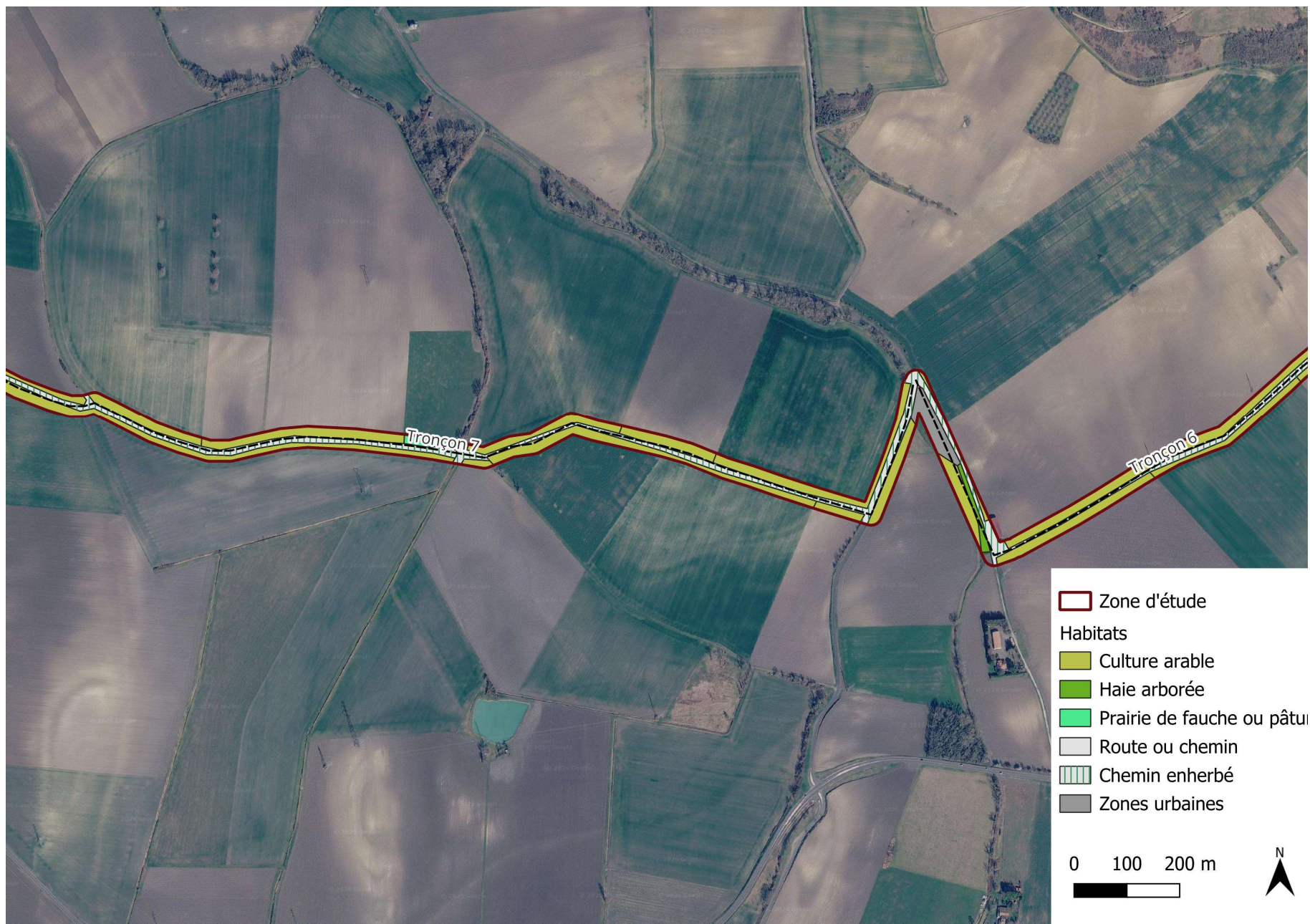
Annexe 3 : Cartes de localisation des espèces exotiques envahissantes

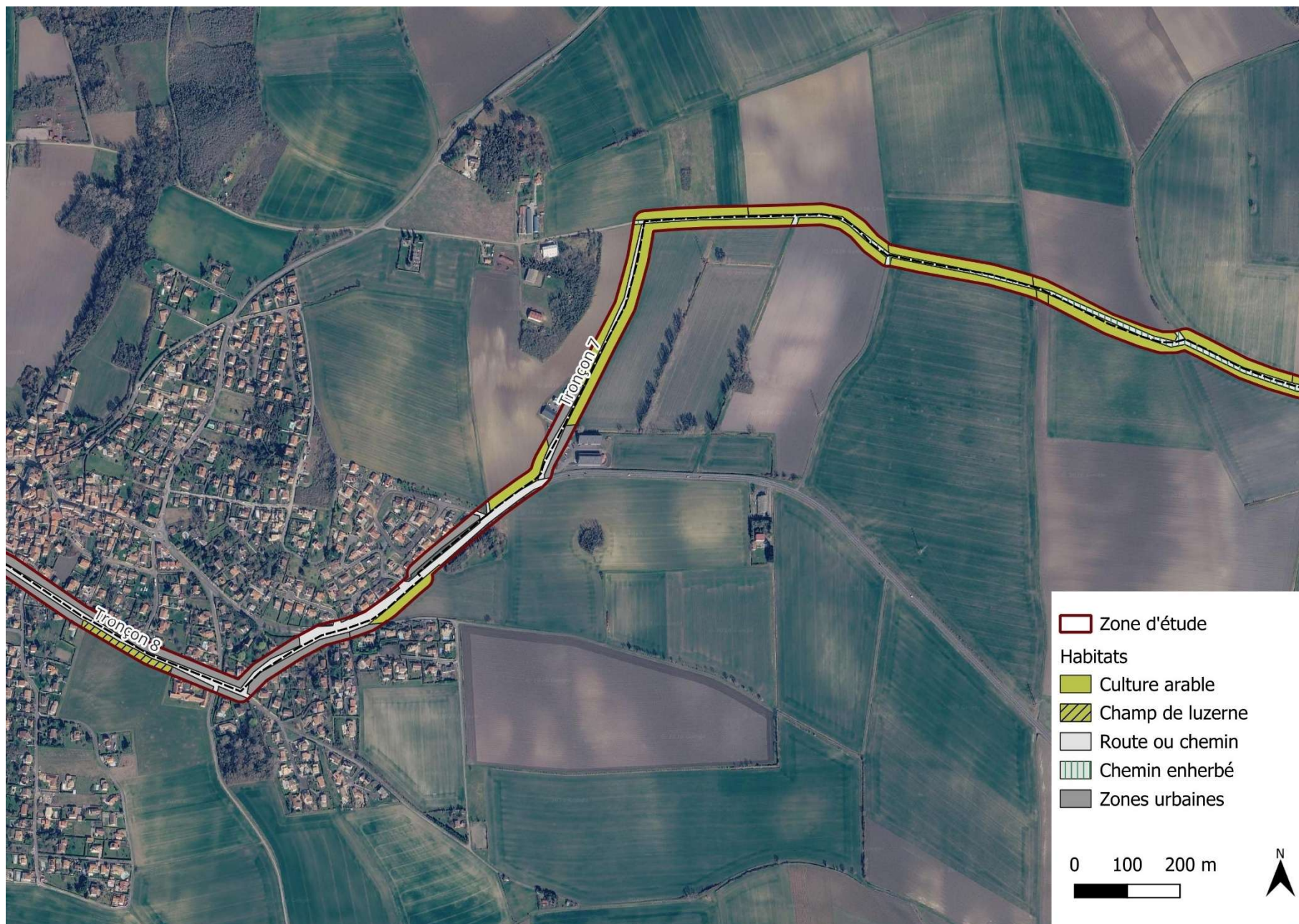
## Annexe 1 : Cartes des grands types d'habitats identifiés

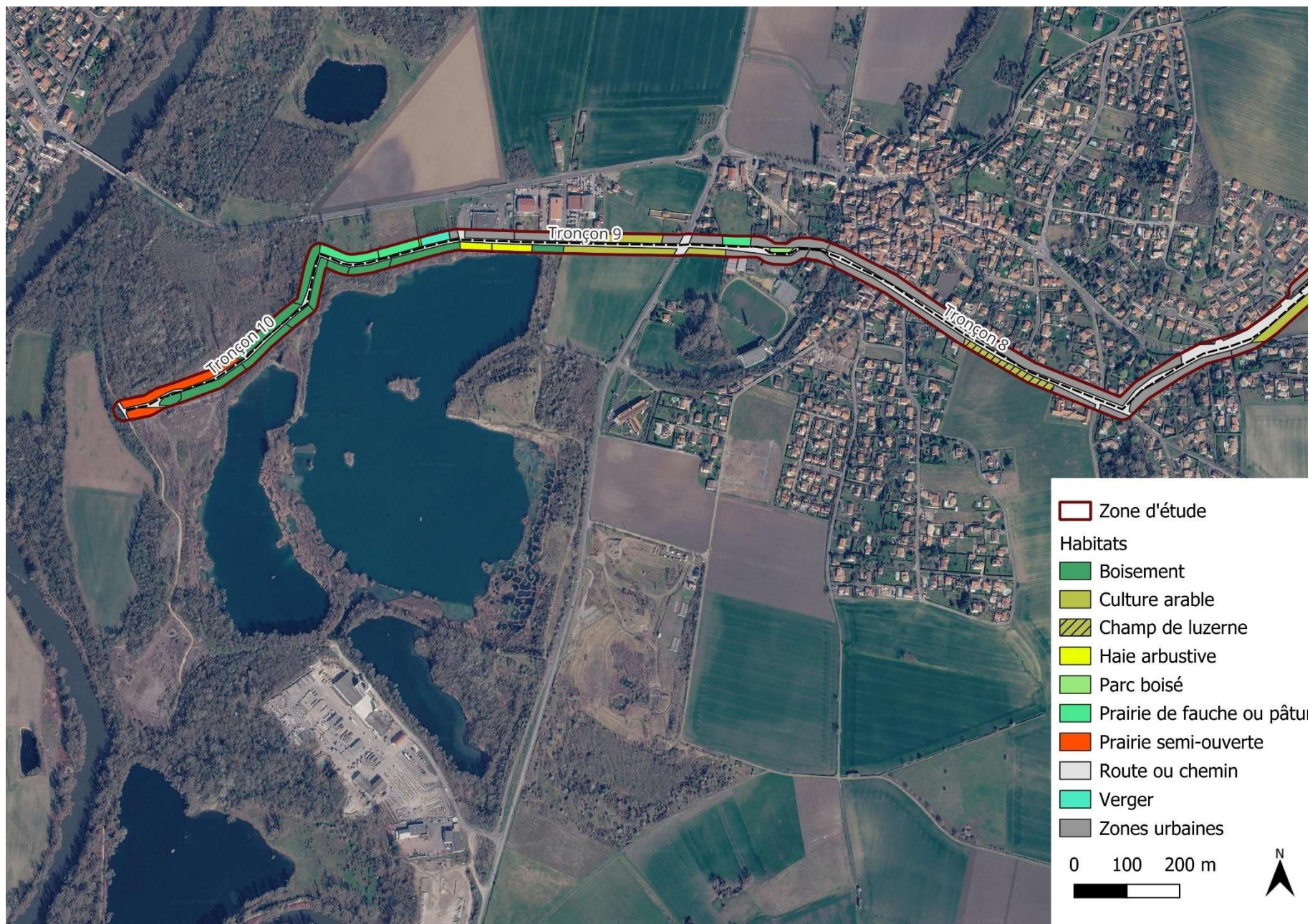




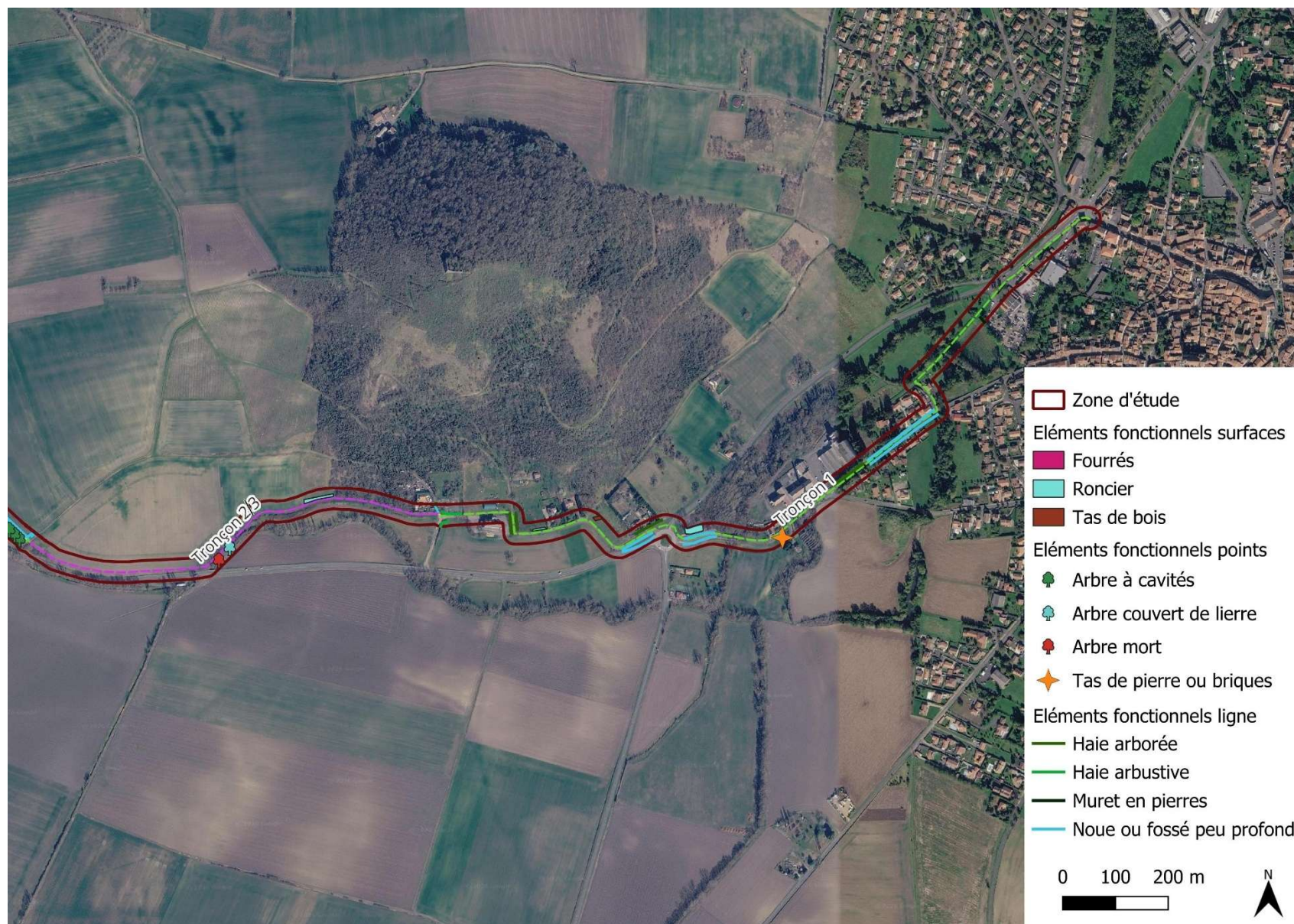






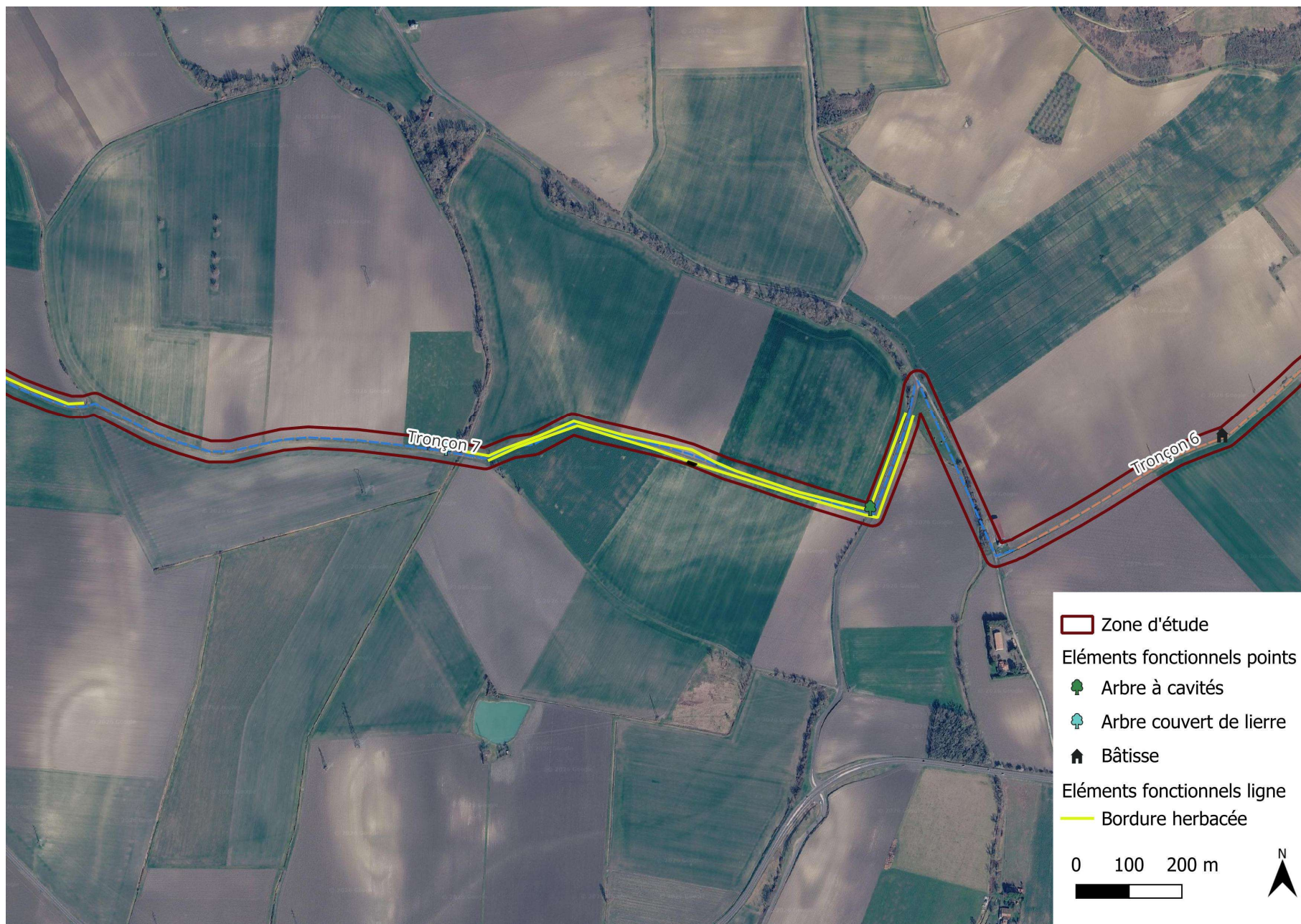


## Annexe 2 : Cartes de localisation des éléments fonctionnels observés





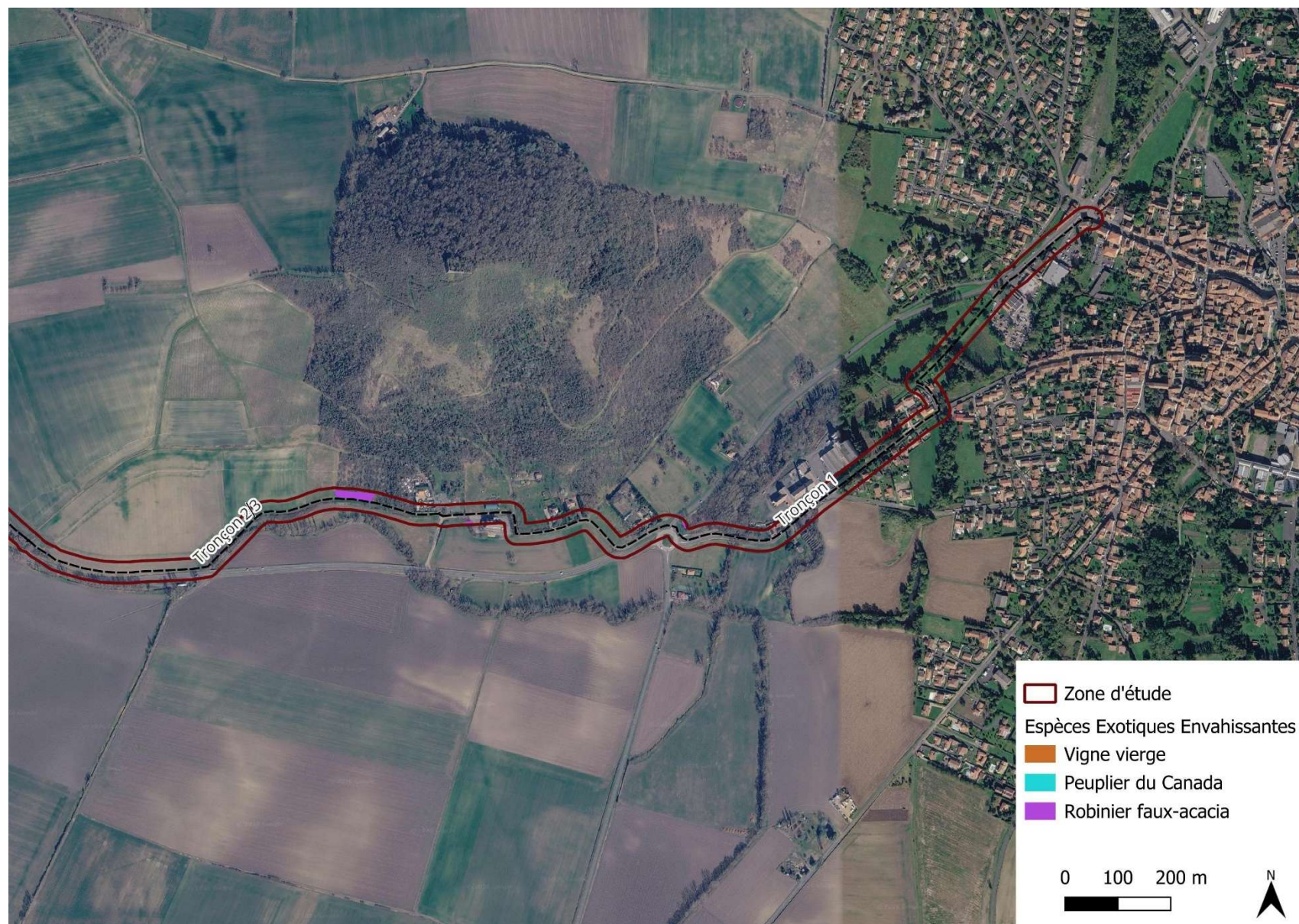








### Annexe 3 : Cartes de localisation des espèces exotiques envahissantes

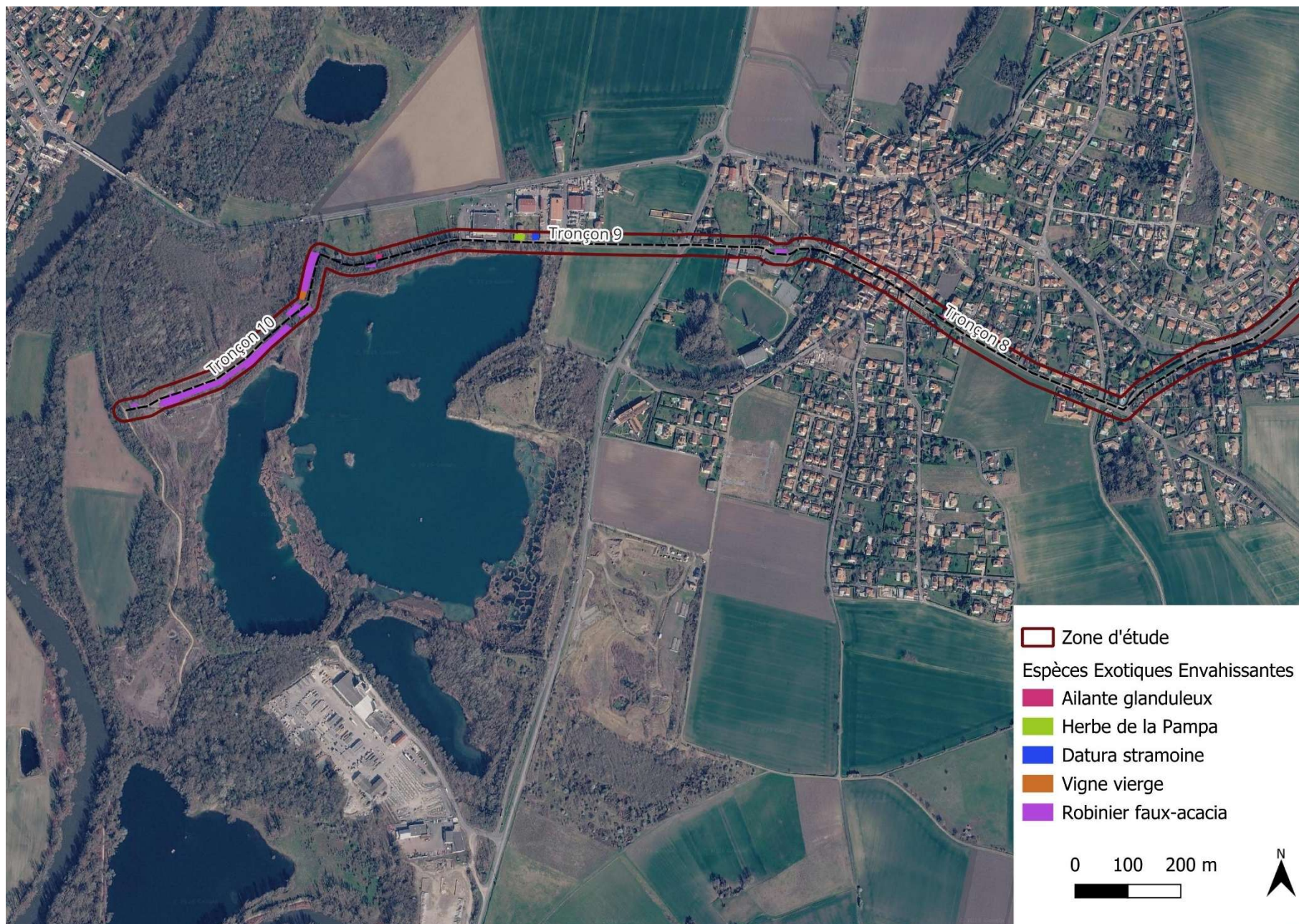












Avec 16 implantations réparties sur l'ensemble du territoire, vous trouverez toujours un interlocuteur Inddigo près de chez vous !



### Notre siège social est basé à Chambéry :

367 avenue du Grand Ariétaz  
CS 52401  
73024 Chambéry Cedex  
Tél : 04 79 69 89 69  
Mail : [inddigo@inddigo.com](mailto:inddigo@inddigo.com)

#### Agence de Paris

40 rue de l'Echiquier  
75010 Paris  
Tél : 01 42 46 29 00

#### Agence de Toulouse

9 rue Paulin Talabot  
Immeuble le Toronto  
31100 Toulouse  
Tél : 05 61 43 66 70

#### Agence de Nancy

16/18 Boulevard de la Mothe  
54000 Nancy  
Tél : 03 83 18 39 39

#### Agence de Villefranche-de-Lauragais

7 avenue du Général Sarraill  
31290 Villefranche-de-Lauragais  
Tél : 05 61 81 69 00

#### Agence de Nantes

4 avenue Millet  
44000 Nantes  
Tél : 02 40 48 99 99

#### Agence de Marseille

11, rue Montgrand  
13006 Marseille  
Tél : 04 95 09 31 00

#### Agence de Lyon

Bâtiment Parhéliion  
3, rue de Genève  
69006 Lyon  
Tél : 04 79 69 89 69



[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)

in [LinkedIn](#)

▶ [YouTube](#)